

Vous êtes gestionnaire d'un centre social

CALENDRIER 2026



**Pensez à mettre à jour
vos habilitations en cas de
changement d'utilisateurs**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

**Déclaration prévisionnelle 2026
avant le 31 mars**

**Déclaration réelle 2025
avant le 31 mars**

**Transmettez l'utilitaire Etp 2025
avant le 31 mars**

**Transmettez votre bilan d'activité 2025
avant le 31 mars**

Echéance	Etape	Informations complémentaires
Avant le 31 mars	Déclaration prévisionnelle 2026	A la validation de votre déclaration, vous recevrez un acompte à hauteur de 70% du montant de votre droit prévisionnel 2026.
Avant le 31 mars	Déclaration réelle 2025	À la validation de votre déclaration, vous recevrez le solde de votre droit réel 2025.
	Utilitaire ETP 2025	Transmettez par mail à l'adresse afc@caf22.caf.fr , l'utilitaire ETP de votre équipement pour 2025.
Avant le 31 mars	Bilan d'activité 2025	Complétez et transmettez votre bilan d'activité : Ce bilan est une pièce justificative indispensable au paiement du solde de votre prestation 2025. <i>En cas de besoin, contactez <u>votre conseiller de territoire.</u></i>